

Le **courrier** du Pays **Boulogneois**

La lettre d'information de la Communauté
de Communes du Pays Boulogneois
N° 7 • Novembre 2011



ÉDITO

Au moment où notre Communauté de Communes publie son second bulletin d'information de l'année 2011, j'aimerais revenir sur une remarque qui m'a été faite à plusieurs reprises ces dernières semaines. Plusieurs de nos concitoyens se sont étonnés de l'apparition d'une ligne intercommunalité sur leur avis d'imposition relatif à la taxe d'habitation. Cette nouveauté provoque un malentendu. Le sujet est technique, mais il mérite une explication. Cette ligne ne signifie en aucun cas que la Communauté de Communes finance ses projets par l'imposition des ménages. Il s'agit d'une conséquence de la réforme de la Taxe Professionnelle (TP). Pour faire simple, cette ligne est apparue en remplacement des lignes du département et de la région. Ces collectivités ont perdu la recette correspondante. Cette dernière alimente maintenant le FNGIR, Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources, destiné à compenser les pertes de recettes des collectivités locales handicapées après la réforme de la TP. La CCPB ne touche donc aucun euro supplémentaire par ce biais. Par conséquent, tous les projets que nous vous présentons dans ce bulletin sont financés par la fiscalité des entreprises, comme c'est le cas depuis la naissance de la CCPB. Même si la réforme nous autorise à trouver des recettes dans l'imposition des ménages, l'ensemble du conseil communautaire s'est toujours refusé à utiliser ce moyen pour augmenter ses ressources.

André Boucher,
président de la Communauté
de Communes
du Pays Boulogneois.

andre.boucher1@wanadoo.fr

PAYS
Boulogneois
Communauté de Communes

Le **courrier du Pays Boulogneois** / N° 7. Directeur de la publication : André Boucher. Comité de rédaction : Gérard Fischer, Laurent Danner, Clément Pahin. Conception éditoriale et graphique, rédaction : TEMA | press@tema.fr 03.87.69.18.01. Photos : Luc Berteau. Dépôt légal : Novembre 2011. N° ISSN : en cours. Tirage : 6 100 exemplaires.

Événement

La CCPB en ligne !

Depuis quelques semaines, www.paysboulogneois.fr, le site Internet de la Communauté de Communes du Pays Boulogneois est en ligne. Ce nouvel outil vous permet d'accéder aux dernières actualités de la CCPB en quelques clics seulement. Visitez.

Mettre en ligne son site Internet. C'était l'un des objectifs fixés par les élus pour cette année 2011 afin d'être toujours plus proches des habitants de la CCPB. C'est désormais chose faite puisque www.paysboulogneois.fr est accessible aux internautes depuis quelques semaines. Sa vocation : compléter au quotidien votre *Courrier du Pays Boulogneois*, en vous informant sur la vie de la CCPB, son fonctionnement, son actualité et ses projets.

Une navigation simple

Paysboulogneois.fr porte haut les couleurs de la Communauté de Communes. Fond anthracite, bandeau de navigation vert, animé par un diaporama de photos du territoire : le site imaginé par la société Arteplus se veut à la fois sobre, de qualité et simple d'utilisation grâce à ses sept onglets :
► La visite commence par l'onglet « CCPB » qui propose un panorama complet du fonctionnement de la collectivité (historique, présentation de ses élus et du personnel...). Les numéros du *Courrier du Pays Boulogneois* et des articles de la revue de presse régulièrement mise à jour sont disponibles au téléchargement.
► Un clic sur l'onglet « Communes » donne accès à une vue d'ensemble des 26 communes de la CCPB. Il permet de découvrir un peu plus chaque commune avec une présentation et des données pratiques.
► L'onglet « Développement économique » met l'accent sur les compétences et le dynamisme économiques de la CCPB : ses zones d'activités, ses chantiers d'insertion... ainsi qu'une



liste des entreprises implantées sur le territoire.

- Petite enfance, périscolaire, collecte des ordures ménagères, service emploi... L'onglet « Vie quotidienne » vous renseigne sur les services qui rythment et facilitent votre quotidien au sein de la CCPB.
 - L'onglet « Tourisme-loisirs » souligne les activités culturelles et sportives qui ont lieu tout au long de l'année dans le Pays Boulogneois : la bibliothèque, la piscine et Boulay Bouq'In entre autres.
 - Un sixième onglet « Marchés publics » liste les marchés en cours et attribués aux entreprises.
 - Enfin, à n'importe quel moment de votre visite, il vous suffit de cliquer sur « Accueil » pour revenir à la première page du site et retrouver en un coup d'œil les dernières nouvelles de la CCPB.
- Pensez à le consulter régulièrement !

www.paysboulogneois.fr

Bannay • Bettange • Bionville-sur-Nied • Boulay • Brouck • Condé-Northen • Coume • Denting • Éblange Gomelange • Guinkirchen • Helstroff • Hinckange • Mégange • Momerstroff • Narbéfontaine • Niedervisse Obervisse • Ottonville • Piblange • Roupeldange • Téterchen • Valmunster • Varize • Velving • Volmerange-lès-Boulay

Micro-crèche et maison de la petite enfance : bientôt prêtes !

Bonne nouvelle pour les parents, la micro-crèche de Piblange et la maison de la petite enfance à Boulay vont bientôt ouvrir leurs portes. Débutés en novembre 2010, les travaux entrent en effet dans leur phase finale. Les deux structures accueilleront les premiers enfants au cours du premier trimestre 2012. Elles pourront recevoir, dès l'ouverture, jusqu'à 10 enfants pour la micro-crèche et 40 pour la maison de la petite enfance. C'est l'AASBR (Association d'Action Sociale du Bas-Rhin) qui a été choisie par la CCPB en octobre dernier pour la gestion des structures. Les modalités d'inscriptions des enfants sont disponibles sur notre site Internet, www.paysboulageois.fr. La maison de la petite enfance hébergera également le relais assistantes maternelles, lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance.



VIE DE LA CCPB

Guinkirchen

L'insertion au service du patrimoine

Abandonnée pendant des années, la chapelle Saint-Maurice de Guinkirchen est en train de renaître de ses ruines. D'octobre à décembre, l'édifice devient un chantier-école sur lequel une dizaine de personnes, issue de programmes de réinsertion, est formée aux métiers de maçon, de charpentier et de couvreur.

Érigée en 1849, suite une à épidémie de choléra, la chapelle Saint-Maurice de Guinkirchen n'a pas été épargnée par le temps. Toiture et crépis effondrés, statues, autel, bancs, carrelage et vitraux dérobés... Le vandalisme et l'indifférence ont eu raison du monument. « En 1994, un premier projet de réhabilitation de la toiture n'a pas abouti car les fonds ont été réattribués à la reconstruction du clocher de l'église, détruit la même année par une tempête. Il n'y a rien eu depuis... jusqu'à aujourd'hui », explique le maire, André Isler. Car des travaux de rénovation, financés par le conseil régional de Lorraine, le conseil général de Moselle, le FSE et l'OPCA de l'ASBH, lui donnent un nouvel éclat.

Un chantier qui a également permis à une dizaine de personnes en situation d'insertion professionnelle de bénéficier d'une formation à des métiers concrets. Une mission qui diffère des chantiers d'insertion que le maire a l'habitude de solliciter. « Dans ce cas, la rénovation de la chapelle demandait des compétences précises, commente l'élu. C'est pourquoi nous avons également fait appel à l'Afpa (Association pour la formation professionnelle des adultes) pour compléter ce

chantier par une formation professionnelle. »

Un chantier-école

Depuis octobre et jusqu'en décembre, une douzaine de stagiaires, âgés de 18 à 50 ans, bénéficient d'une formation sur le terrain aux premiers gestes professionnels des métiers de maçon, charpentier et couvreur dans le but d'obtenir un emploi ou d'intégrer une formation plus complète validée par un diplôme professionnel. Encadrés par Philippe Gruselle, formateur à l'Afpa, ils ont appris les bases : calculs, pose d'échafaudage, décrépiage de façade, pose de charpente... « Nous n'avons pas eu le temps de rénover

entièrement la chapelle, précise Philippe Gruselle. L'objectif principal est avant tout de leur donner le goût du métier ainsi que des responsabilités, de toucher à plusieurs domaines et de les orienter vers l'emploi ou la formation qualifiante ».

Deux mois aussi pendant lesquels la commune et la CCPB ont mobilisé des moyens pour qu'ils puissent travailler dans de bonnes conditions. « Nous leur avons ouvert notre salle des fêtes pour les cours théoriques, tandis que la CCPB a financé le matériel, mis à disposition deux véhicules ainsi que le service Trans'Boulot pour leur garantir un moyen de transport sur le lieu de travail » détaille-t-il.

« Un lieu de rencontre »

Après cette première phase de travaux, qui permettra à la chapelle Saint-Maurice de passer l'hiver, André Isler compte poursuivre le projet. « Certaines tâches pourront être réalisées par d'autres chantiers d'insertion, explique-t-il. Nous ferons ensuite appel à des entreprises si nécessaire. Nous espérons avoir terminé d'ici la fin 2012. » La chapelle sera alors conçue comme un espace ouvert, aux murs crépis à la chaux et ornés d'un « chemin des calvaires ». À terme, elle fera partie d'un autre projet : un sentier des calvaires qui mènera les promeneurs sur un itinéraire qui fera le tour des calvaires de Guinkirchen et des communes alentour, avec comme temps fort l'arrivée à la chapelle. « À l'intérieur, nous projetons de demander à des artistes locaux de peindre les calvaires du parcours. Aménagée avec des bancs et des tables, notre chapelle redeviendra un lieu de repos et de rencontre. »

Le sentier des calvaires intégrera le réseau d'itinéraires de randonnée qui sera bientôt mis en place par la CCPB sur ses 26 communes.

ZOOM SUR...

Boulay Bouq'In, et de trois !

L'histoire se répète... La deuxième édition de Boulay Bouq'In a confirmé le succès de la première. Le Salon du livre, parrainé par le philosophe et écrivain Gaston-Paul Effa, a en effet permis à des milliers de visiteurs d'échanger avec une centaine d'auteurs. Le bilan est plus que satisfaisant avec une fréquentation en hausse. Encouragée par la réussite des deux premières éditions de Boulay Bouq'In, la CCPB est déjà en train de préparer la suivante. Au programme : toujours autant d'auteurs, des animations assurées par les associations culturelles locales et des nouveautés. Nous vous donnons donc rendez-vous les 23 et 24 juin 2012. Inscrivez ces dates dans vos agendas !



Encourager l'économie locale

**BENOÎT SCHEMEL,
DIRIGEANT DE FBS**

« Nous sommes une entreprise mosellane et nous tenons à travailler principalement avec des produits français. C'est l'une des qualités que nous affichons auprès de notre clientèle. C'est pourquoi nous faisons appel à des entreprises lorraines lorsque c'est possible. Par exemple, la quincaillerie vient de Forbach, les revêtements de toiture de Metz et les profilés sont fournis par une entreprise de Montpellier. »



ÉCONOMIE

Menuiserie aluminium

FBS, leader de la véranda en Lorraine

La CCPB a accueilli une nouvelle entreprise sur son territoire. Il s'agit de la société mosellane FBS, qui a intégré ses nouveaux locaux à Helstroff, en début d'année. Son ambition, développer son activité en Lorraine.

Un large bâtiment bleu et jaune bordé de vérandas occupe désormais l'entrée du village d'Helstroff, à proximité de l'autoroute A4. Ces locaux récemment construits appartiennent à la société FBS et abritent son unité de production dont l'activité a démarré en début d'année. Créée en 1994, l'entreprise mosellane est spécialisée dans la menuiserie aluminium et fabrique portes, volets, fenêtres, portails et vérandas. Depuis sa création, l'entreprise ne cesse de se développer, comme en témoigne son directeur et créateur, Benoît Schemel : « Notre siège social se situe à Rorbach-lès-Bitche. Nous avons ouvert notre unité de production en 2006, à Semécourt, que nous avons ensuite transférée à Helstroff. Nous avons également une agence commerciale à Sarreguemines et à Phalsbourg ainsi qu'un village-expo à Nancy, qui a ouvert en 2010. » Son installation à Helstroff n'est donc pas un hasard et ouvre de nombreuses perspectives. « Nous souhaitons renforcer notre présence sur la région Lorraine. C'est pourquoi nous avons choisi de nous installer ici. Sa proximité par rapport à l'autoroute, nous rapproche de nos différents secteurs de travail, de Bitche à Haguenau et de Nancy à Thionville ». FBS compte 46 employés et depuis son arrivée dans le Pays Boulageois, le chef d'entreprise a recruté 17 personnes supplé-

mentaires, afin de faire face à l'augmentation de la demande. Il envisage également de former un bureau d'étude interne ainsi qu'une équipe technique qui permettra de proposer un service de vérandas clés en main à sa clientèle constituée principalement de particuliers.

« Une pièce à vivre »

FBS a su s'imposer comme leader régional dans le marché en plein essor des vérandas. L'entreprise propose des gammes complètes d'éléments de fermeture pour la maison, portes, volets et fenêtres. Elle conçoit également les structures métalliques des vérandas, un secteur porteur qui a beaucoup évolué ces dernières années. « La véranda fait désormais partie intégrante de la maison. Elle est devenue une pièce à vivre que l'on peut utiliser comme pièce d'habitation toute l'année. Elle vient compléter l'architecture et la valeur patrimoniale de la maison. Nous proposons des solutions sur mesure qui allient une architecture travaillée à des produits performants tant sur le plan thermique que de la sécurité. De plus, nous venons d'obtenir la garantie 25 ans sur nos teintes. Aujourd'hui, nous sommes les seuls à la proposer. »

FBS - 69, rue des Marronniers à Helstroff - 03 87 61 10 75



RENCONTRE AVEC

Bruno Hennetier,

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Le 1^{er} septembre dernier, Bruno Hennetier, clarinettiste, chef de chœur et chef d'orchestre originaire de Reims, a été nommé directeur de l'école de musique et de danse de Boulay (EMD-Boulay). Une arrivée pleine de nouveautés qui annonce une année rythmée pour les élèves de l'école.

L'école de musique et de danse de Boulay a fait appel pour la première fois à un directeur, dans quel but ?

Bruno Hennetier : L'EMD-Boulay compte 220 élèves et 17 professeurs. Cette année, nous avons enregistré plus d'une centaine d'inscriptions. C'est la première fois depuis sa création qu'il y en a autant ! Cela montre que la structure prend de plus en plus d'importance. La classe de danse contemporaine/modern/jazz est d'ailleurs en pleine expansion, puisque nous avons cette année quatre niveaux différents, de 4/5 ans aux adultes.

L'association a donc décidé de créer un poste de directeur, avec le soutien financier de la CCPB, afin de structurer l'école et assurer son développement. L'objectif est également pédagogique. Nous avons une équipe d'enseignants de qualité que nous allons fédérer autour d'un projet commun. Concrètement, nous avons créé un conseil pédagogique composé de professeurs qui se réuniront régulièrement afin d'harmoniser les programmes, avec pour but également de les associer aux décisions prises pour que l'école soit dynamique.

Quels sont vos projets pour cette année ?

Ils sont nombreux ! 87 % de nos inscrits viennent de la CCPB dont 30 % uniquement de Boulay. Ces chiffres montrent la vocation intercommunale de l'école. C'est pourquoi cette année, nous avons composé une programmation culturelle

décentralisée et éclectique sur les communes de la CCPB. Les élèves et leurs professeurs vont ainsi se produire régulièrement à l'occasion de concerts et spectacles tout au long de l'année. Il nous semblait important de mettre en valeur le travail de nos apprentis musiciens et danseurs.

Nous allons également miser sur l'orchestre de l'école, composé d'environ 35 élèves qui répètent toutes les semaines. Ils pourront par la suite rejoindre l'harmonie municipale, dans la continuité des enseignements qu'ils ont reçus. Nous avons aussi créé un chœur d'adultes qui répète chaque semaine, le jeudi à 20 h. Avis à ceux qui veulent pratiquer le chant choral dans une ambiance conviviale, ils sont les bienvenus !

La mise en place d'une classe d'accompagnement piano permettra aux élèves de jouer de leur instrument tout en étant accompagné par un pianiste professionnel. Cela peut paraître anecdotique, mais c'est essentiel dans l'apprentissage d'un instrument.

Enfin, nous allons développer une série de partenariats avec des acteurs locaux, par exemple en intervenant dans les écoles maternelles et primaires pour faire découvrir la musique aux enfants, monter un atelier de « percussions urbaines » avec l'association Moissons Nouvelles ou encore avec la bibliothèque où nous assurerons régulièrement des

animations musicales qui associeront la lecture à la musique. Les enseignants se mobiliseront également en direction de l'enseignement secondaire, puisque nous donnerons des concerts pédagogiques au collège de Boulay-Moselle.

Nous souhaitons enfin engager un travail de fond avec les élèves des écoles maternelles et primaires de la Communauté de Communes, autour du chant choral à l'école. Pour progresser encore, nous espérons, grâce au soutien de la Communauté de Communes, bénéficier de locaux dédiés à l'enseignement musical spécialisé dans un délai raisonnable.



DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Dans le cadre de sa nouvelle programmation culturelle, l'école de musique et de danse de Boulay vous donne rendez-vous pour une tournée qui s'arrêtera dans les différentes communes de la CCPB.

- **Vendredi 16 décembre :** apéritif-concert à 20 h, à la salle des fêtes de Coume.
- **Samedi 12 janvier 2012 :** repas-concert des professeurs à 20 heures, à la salle des fêtes de Boulay.
- **Vendredi 30 mars 2012 :** concert de gala des élèves de l'école à 20 heures, à la salle des fêtes de Téterchen.
- **Vendredi 8 juin 2012 :** spectacle de la classe de danse contemporaine à 20 heures, à la salle des fêtes de Coume.
- **21 juin :** fête de la musique
- **Samedi 23 et 24 juin 2012 :** interventions au Salon du livre Boulay Bouqu'In. Entrée libre.



PRATIQUE

Trans'boulot

Soli'Bus, le service de transport à la demande du pays boulageois, a démarré son activité depuis le début du mois d'octobre. Ce service assuré par l'association Trans'boulot est réservé aux personnes âgées ou en situation d'insertion professionnelle. À noter que les personnes en insertion professionnelle ne pourront bénéficier de ces prestations qu'après accord d'un prescripteur (Maison de l'emploi, mission locale, Pôle emploi, CMS, CCAS).

TRANS'BOULOT - Service accessible 7j/7, en journée pour les personnes âgées et 24h/24 pour les personnes en insertion professionnelle. Les montants des trajets varient de 2 € à 6 € par jour et selon les profils. 6, place Clemenceau à Boulay. Tél. : 03 87 37 52 59.